

Produits antiparasitaires—Loi

face—et nous allons certainement, ainsi que les universités, les soutenir dans cet effort—d'exhorter chaque ministre à consacrer un maximum d'argent à la recherche et au développement. J'espère que les Canadiens exerceront des pressions soutenues auprès de tous les députés pour que l'on consacre l'argent voulu à la recherche et au développement afin que nos jeunes puissent entreprendre ces projets de recherche dont notre pays profitera énormément sur le plan économique.

M. Tom McMillan (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas grand chose à dire au sujet du bill C-45. J'estime que mes collègues de ce côté-ci ont déjà fait le tour de la question avec un certain à-propos.

Nous étudions une loi modifiant la loi sur les produits antiparasitaires, le bill C-45. Les notes explicatives précisent que l'on modifie la loi sur les produits antiparasitaires de façon que Sa Majesté et tout mandataire de celle-ci soient assujettis à ses règlements d'application et pour réglementer l'utilisation des antiparasitaires par les ministères ou agences du gouvernement fédéral ou de tout gouvernement provincial.

Pour le moment, comme l'ont fait remarquer d'autres députés, le gouvernement fédéral et les sociétés de la Couronne ne sont pas tenus de se soumettre à cette loi, tout comme les gouvernements provinciaux et leurs agences ne le sont pas non plus. Le résultat concret de cette mesure est d'élargir la portée de la loi sur les produits antiparasitaires, qui s'appliquera désormais tant aux provinces qu'au gouvernement fédéral, et non plus uniquement au secteur privé. J'accueille favorablement ce bill, car je crois qu'à de nombreux égards, la loi deviendra ainsi un instrument plus efficace de protection du public.

● (1530)

J'insiste sur le fait que le Canada jouit d'un territoire d'une très grande richesse géographique. Notre pays est unique, car il est bordé par trois océans et sa superficie est supérieure à celle de tous les autres pays, sauf un. Si notre climat est rude, il nous permet néanmoins de mener une vie saine. Notre territoire nous permet de jouir d'un niveau de vie qui décline actuellement, à cause de la mauvaise administration du gouvernement actuel, mais qui est néanmoins très élevé, quel que soit l'angle sous lequel on se place. Depuis le début de notre histoire, la richesse de notre sol a été l'un de nos principaux atouts, et l'agriculture demeure un secteur important. Dans la province de l'Atlantique que je représente, c'est le plus important.

Comme l'a signalé le député de Bow River (M. Taylor), il est de notre devoir de bien gérer la terre qui nous a été confiée afin que nous puissions la transmettre aux générations futures dans le même état que nous l'avons reçue. Pourtant, le sol est actuellement menacé, en partie à cause des produits antiparasitaires.

Certains de mes collègues à la Chambre savent sans doute qu'avant 1940, ces produits étaient rares, tant au Canada que dans le reste du monde. Ceux qui existaient étaient presque totalement inefficaces. On perdait des récoltes et l'on subissait des problèmes de productivité faute de pouvoir vaincre les parasites. Le rendement des cultures était très inférieur à ce qu'il est aujourd'hui. La mise au point de produits antiparasitaires et autres produits connexes a permis d'améliorer le rendement.

Tout a commencé à changer rapidement vers 1945. Les découvertes de la chimie moderne ont alors permis de mettre au point des produits vraiment efficaces qui ont favorisé un accroissement énorme du rendement des cultures. Cela nous a également donné accès à une plus vaste gamme de denrées alimentaires.

Les pesticides ne sont pas seulement utiles à la production des fruits et des légumes, mais ils servent également à protéger le bétail des piqûres de mouches et d'autres parasites. Les progrès dans ce domaine ont favorisé une meilleure hygiène vétérinaire et fait augmenter la production de viande et de lait. Il existe dans le commerce environ 500 pesticides alors qu'en 1940, il n'y en avait guère que quelques dizaines. Chacun de ces pesticides joue un rôle différent et bon nombre d'entre eux sont essentiels à la production. Mais alors qu'ils ont contribué au succès de l'agriculture, les pesticides ont eu dans certains cas des effets secondaires désastreux. Certains des problèmes liés à l'emploi des pesticides ont été résolus, mais il en reste bien d'autres.

La science nous a permis de mettre au point de plus en plus de produits chimiques—pesticides et autres—mais cela nous a privés de notre capacité de gérer efficacement ces produits chimiques afin de protéger l'environnement contre leurs effets néfastes.

Même si nous ne parvenons à rien d'autre qu'à corriger certains des déséquilibres, nous aurons accompli de nombreux progrès à l'égard de la conservation de nos ressources naturelles.

Le point important qu'il faut souligner, c'est que nous ne pouvons pas continuer comme nous l'avons fait par le passé à compter sur d'autres pays pour la recherche et le développement de produits antiparasitaires. Un rapport du Dr Tom Simons, de la Commission des études canadiennes de l'Université de Trent, a été rendu public il y a quelques années. Ce rapport montre en détail que notre pays a des besoins de recherche propres et distincts auxquels le gouvernement, les universités et les autres organismes doivent répondre, compte tenu de nos conditions et circonstances particulières. Par le passé, nous comptions sur le personnel qualifié et l'effort scientifique des autres pays. Mais, monsieur l'Orateur, on ne peut pas continuer à compter sur la recherche étrangère. Nous avons des besoins distincts et dans ce contexte des pesticides, il faut dire que bon nombre de nos récoltes sont typiquement canadiennes. Il me semble que c'est dans notre environnement qu'il faut déterminer l'innocuité des pesticides par rapport à l'être humain et à l'environnement.

Les orateurs qui m'ont précédé ont bien montré comment nous avions commis l'erreur de trop compter sur l'étranger dans le domaine de la recherche. Je n'entrerai pas dans les détails si ce n'est pour dire que l'agence de protection de l'environnement des États-Unis et l'administration des aliments et drogues de ce même pays ont uni leurs efforts pour vérifier les activités d'environ 82 laboratoires qui menaient des recherches sur les pesticides aux États-Unis de 1977 à 1980. On a constaté que les méthodes de travail de 25 de ces 82 laboratoires présentaient de sérieuses faiblesses. On a également relevé des défauts mineurs dans tous les laboratoires restants, sauf deux. Un rapport bien documenté sur les problèmes constatés dans les diverses catégories de laboratoires a été publié.